



**En cas de non respect de ces règles,
je risque :**

- 101 De recevoir une observation verbale.
- 101 D'être changé(e) de table ou de service.
- 101 D'être momentanément privé(e) d'activité et placé(e) sous la surveillance particulière d'un encadrant.
- 101 En cas de répétitions de faits ayant entraîné les **dispositions** évoquées ci-dessus, mes parents peuvent **recevoir un courrier** les alertant de mon attitude.
 - 101 Si mon comportement ne s'améliore toujours pas, de recevoir **un avertissement**, dont mes parents seront informés par courrier.
- 101 En cas de récidives ou de faits graves, les sanctions suivantes peuvent m'être appliquées :
 - ◆ Une **première exclusion temporaire** d'une semaine,
 - ◆ Une **seconde exclusion temporaire** de deux semaines,
 - ◆ Une **exclusion définitive** suite à deux exclusions temporaires ou en cas de faits très graves

A tout moment de la procédure définie ci-dessus, **mes parents peuvent se voir convoqués en mairie pour un entretien**. Ils peuvent également solliciter un rendez-vous avec l'adjoint délégué à la restauration scolaire.

Tout objet jugé dangereux (couteau, ...) ou inapproprié (téléphone portable ...) par les encadrants me sera confisqué et mes parents en seront avertis



**RESTAURANT SCOLAIRE
CHARTRE DE VIE**

La restauration scolaire c'est l'organisation par la commune, d'un service assurant aux enfants des repas équilibrés.

*Ainsi, le temps passé au restaurant scolaire est un **moment important de socialisation des enfants**. Il donne à la municipalité l'occasion de réaliser des projets éducatifs :*

- *autour du repas : l'hygiène, le respect de l'autre, les échanges, l'éducation au goût et l'alimentation, la découverte des spécialités culinaires, etc...*
- *autour des activités proposées aux enfants avant et après les repas.*

*De ce fait, la restauration scolaire entend **contribuer à l'éducation et à l'épanouissement des enfants**. Elle favorise les apprentissages de la vie en collectivité participant ainsi à faire d'eux des adultes responsables et mieux intégrés dans la société.*

Comme dans toute société un minimum de règles s'impose pour faciliter le bon déroulement de l'ensemble des activités du temps de la restauration. Loin d'être des moyens de sanctions, ces règles de vie ne visent qu'à garantir aux enfants des conditions favorables à leur épanouissement. C'est dans ce contexte que nous les avons élaborées en vue d'assurer l'efficacité des activités. Il nous appartient, les élus, le personnel en charge de la restauration scolaire, les animateurs, les enfants et les parents, de veiller au respect et à la bonne application de ces règles.

En dehors du restaurant...

101 Dès l'appel des encadrants, je me range pour connaître mon groupe d'appartenance et l'ordre de passage au restaurant.

101 Je respecte les consignes données par les adultes :

- rester en rang.
- attendre avant de traverser.
- rester sur le trottoir
- ne pas grimper sur le portail, sur les escaliers ou le local à poubelles
- garder sa ceinture de sécurité dans le bus jusqu'à l'arrêt.
- ne pas apporter d'objets dangereux.



101 Je dois me montrer poli(e) (dire « bonjour, merci, s'il vous plaît »...) et respectueux(se) (ne pas dire de gros mots, ne pas cracher, ne pas insulter, ...)

101 Je ne dois pas me montrer violent en gestes et en paroles

101 Je ne laisse pas traîner mes vêtements et je veille à ne pas les oublier.

101 Je respecte les lieux, je prends soin des jeux qui me sont prêtés et je les range après m'en être servi.



Bonjour - Merci
S'il te plaît - Au revoir

Sont des mots bien gentils que trop souvent l'on oublie !!!

Cas particuliers...

101 Personne ne doit pénétrer dans l'école ou le restaurant scolaire sans autorisation préalable.

101 Si mes parents doivent me reprendre, ils devront signer une décharge.



Dans le restaurant...

101 Je passe aux toilettes et je me lave les mains avant de manger

101 Je ne joue pas avec la nourriture

101 Je ne gaspille ni la nourriture, ni l'eau

Lors du repas...

101 Je dois respecter le plateau-type qui se compose d'un hors d'œuvre, d'un plat et d'un dessert



101 Je mange proprement, en utilisant les couverts et respecte les lieux

101 J'essaie de goûter à tout, avant de dire que je n'aime pas



101 Je parle sans crier

101 Je demande la permission pour me lever et pour me déplacer

101 Pour des raisons de sécurité, je ne repars pas avec de la nourriture



Après le repas...

101 J'applique, les consignes qui me sont données, comme :

- replacer les couverts sur le plateau ou sur le support à couverts

- regrouper les déchets dans l'assiette et adopter un comportement éco-citoyen en triant mes déchets à la table prévue à cet effet

- placer le plateau sur le chariot

101 Je me lave de nouveau les mains



101 Je repars dans le calme

